

Suivi hebdomadaire d'une colonie de Noctule commune en bâti

Introduction :

Une enquête menée depuis 2015 recense les colonies de l'une des plus grandes espèces de chauve-souris de la région : La Noctule commune. Cet inventaire permet de préciser la répartition de colonies de parturition de cette chauve-souris migratrice. Bien qu'arboricole, la Noctule commune apprécie au-delà des zones boisées, la proximité des milieux humides et aquatiques, les grands parcs et les entités urbaines.

13 gîtes étaient connus en 2015 dans la région. Ces derniers sont principalement arboricoles mais certains se situent dans des constructions anthropiques (ponts, habitations, gîtes artificiels).

A l'occasion d'un appel pour un « SOS Chauve-souris », une colonie de l'espèce a été découverte à Chalonnes-sur-Loire dans les combles d'une habitation de deux étages dans le centre-ville. Cette découverte, effectuée par Benjamin Même-Lafond en 2013, a permis d'avérer la présence d'une importante colonie. Depuis 2014, Chaque année des comptages estivaux sont réalisés. Le premier en juin pour dénombrer les femelles et le second en juillet pour dénombrer le nombre de jeunes à l'envol.

En lien avec « l'enquête noctule » menée sur la région, il paraissait intéressant de d'envisager un suivi plus approfondi sur la colonie de Chalonnes en parallèle de celui engagé depuis 2013 par Pascal Bellion sur la commune du Marillais. Sur cette commune, le comptage permet de suivre l'évolution des effectifs en sortie de gîte chez cette espèce très mobile. La diminution, sans véritable explication, du nombre de femelles en sortie de gîte durant le mois de juin puis leur disparition en été (gîte autrefois occupé à cette saison) laisse présager l'existence d'un échange d'individus entre plusieurs sites.



Bâti utilisé par le colonie de Noctule commune à Chalonnes-sur-Loire

Protocole de suivi :

Suite à ces constats, un comptage a été mis en place à partir du 21 mars 2016 à Chalonnes-sur-Loire. Ce suivi consistait à réaliser tous les lundis de la saison un comptage en sortie de gîte (plus ou moins deux jours selon la météo et les disponibilités). La volonté était, afin d'observer les évolutions sur l'ensemble de la période d'occupation du gîte, de débiter le comptage avant l'arrivée des bêtes sur la colonie et de le terminer après leur départ.

Le comptage de cette colonie de noctules nécessite la présence d'au moins deux observateurs car les bêtes sortent à la fois sur la façade Ouest et la façade Est du bâtiment, avec des variations hebdomadaires souvent importantes. Les observateurs étaient donc situés en contrebas pour bénéficier du meilleur point de vue sur la sortie des individus.

Les noctules étaient dénombrées au compteur à main. L'heure de la première sortie était notée systématiquement. Le comptage prenait fin 10 minutes après la dernière sortie. Le dénombrement des individus a permis de différencier les évolutions d'effectifs selon les façades du bâtiment.

Afin d'assurer un relais dans le comptage, un appel aux naturalistes du secteur a été effectué, particulièrement auprès des naturalistes chalonnois.

Résultats :

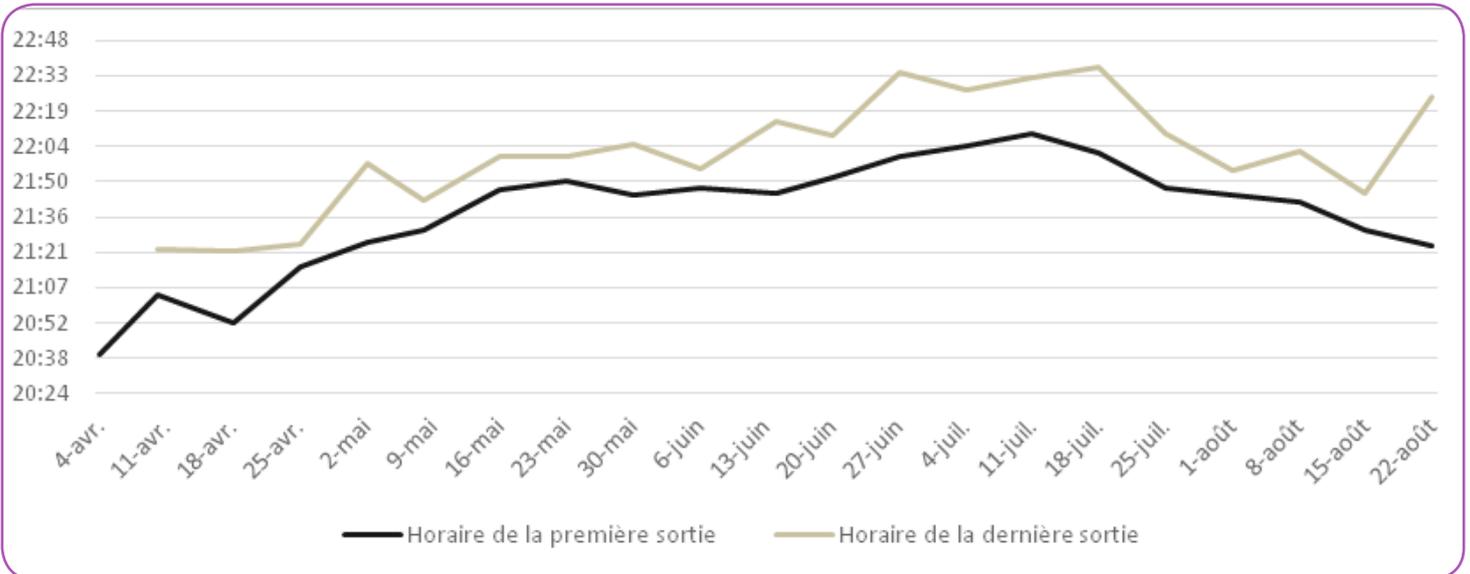
Le suivi a débuté le 21 mars pour se terminer le 5 septembre, il a été réalisé durant une période de 25 semaines. La majorité des comptages ont été réalisés les lundis (22 semaines). Trois comptages ont été différés soit pour raison météorologique, soit de disponibilité. Deux ont ainsi été réalisés sur des dimanches et un le mardi.

(Suivi hebdomadaire d'une colonie de Noctule commune en bâti)

Les observateurs se plaçaient devant les façades 15 à 20 minutes avant l'horaire de sortie. Cette dernière se déroulait en moyenne durant 22 minutes. L'amplitude horaire de la sortie varie fortement, entre neuf minutes et une heure selon les semaines.

Les premières Noctules ont été observées le 4 avril et les dernières le 22 août. Quatre comptages sans observation ont été réalisés : deux avant leur arrivée et deux après la dernière observation.

Le graphique ci-après met en évidence le décalage de l'heure de sortie quand les jours rallongent en été. L'horaire de début de sortie de gîte le plus tardif a eu lieu le 11 juillet à 22h10. L'horaire de la dernière sortie semble être plus fluctuant selon les jours de comptage, il atteint sa valeur maximale le 18 juillet, avec une dernière sortie à 22h37.



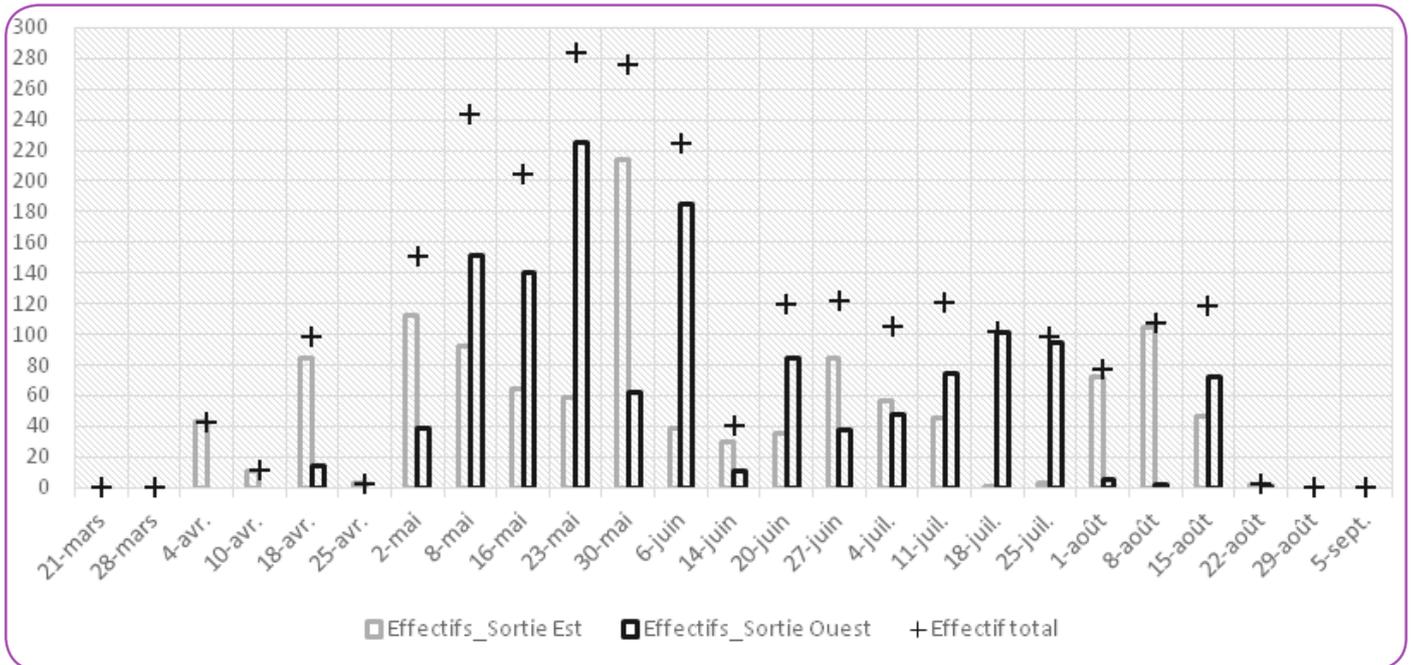
Evolution des horaires de sortie en fonction des dates de comptage

Les comptages réalisés ont permis d'observer une grande variation dans les effectifs dénombrés. On notera une arrivée massive des individus le 4 avril : alors qu'aucun individu n'était dénombré le 28 mars, 43 sont observés le 4 avril. Le 10 avril, elles n'étaient plus que 11 à sortir mais les températures relativement basses ont sûrement eu un impact sur la soirée de comptage. Ce soir-là, avant la fin des sorties certains individus rentraient déjà au gîte. Un nouveau cycle d'augmentation puis de chute des effectifs est observé entre le 18 et le 25 avril. Les effectifs dénombrés passent alors de 99 à 3 individus. A noter que le 25 avril, malgré des conditions relativement favorables, seules trois bêtes sortent, certaines restent dans le gîte et se font entendre.

Puis, en l'espace de trois semaines, entre le 25 avril et le 8 mai, les effectifs en sortie de gîte passent de 3 à 243 individus. Ce nombre chute la semaine suivante, puis augmente de nouveau pour atteindre l'effectif de 284 individus le 23 mai. C'est l'effectif maximal dénombré en 2016 sur cette colonie. Les combles de l'habitation connaissent ensuite une nouvelle chute des effectifs importante puisque le 14 juin il ne reste que 41 Noctules. Entre le 20 juin et le 15 août les effectifs connaissent des variations mais nettement moins importantes (entre 77 et 122 individus selon les semaines). Après une légère augmentation des effectifs le 15 août (119), les effectifs chutent brutalement, la colonie semble avoir quitté les lieux : il ne reste que trois individus la semaine suivante, le 22 août.

Les noctules utilisent des ouvertures sur deux façades pour sortir, à leur arrivée en avril, elles ne sortent qu'à l'Est. Elles n'utilisent la sortie Ouest qu'à partir du 18 avril. L'utilisation des sorties sur l'habitation varie ensuite régulièrement durant le suivi.

(Suivi hebdomadaire d'une colonie de Noctule commune en bâti)



Evolution des effectifs en fonction des semaines de comptage

Au regard du comportement des individus à l'envol (vol peu assuré), les premiers jeunes volants ont été observés le 18 juillet. A cette date l'amplitude horaire des sorties est plus importante. De plus, le comptage a dû être abrégé car une Chouette hulotte avait également compris que les jeunes étaient volants. Elle guettait les noctules sur les antennes TV à proximité. Après avoir tenté une attaque en vol sans succès, elle s'est jetée à plusieurs reprises contre le pignon, laissant entendre le crissement des serres sur les ardoises. De jeunes hulottes criaient à proximité, attendant de se faire nourrir par l'adulte. La chouette a été observée à plusieurs reprises dans le secteur les semaines suivantes sans qu'aucun autre comportement particulier n'ait été noté.

Le 16 mai, un deuxième prédateur a été observé à proximité de la colonie. Surement posté dans les arbres du parc à proximité, un faucon hobereau a tenté une attaque sur une noctule. Cette dernière a sûrement été touchée par le faucon, les deux ont disparu dans un jardin. Le Faucon a redécollé quelques secondes plus tard sans la Noctule.

A plusieurs reprises durant la saison de comptage, des individus en transit ont été observés. Ils ne sortaient pas du gîte mais transitaient au-dessus du bourg à basse altitude d'Est en Ouest (4 individus le 28 juin, 2 individus le 25 juillet, ...). Ces observations laissent présager la présence d'un autre gîte à proximité.

Discussions et perspectives :

La sortie de gîte des Noctules commune a l'avantage de se dérouler tôt en soirée et d'être relativement concentrée, ce qui facilite l'observation et le comptage par rapport à d'autres espèces. Le comptage réalisé à Chalonnes-sur-Loire, a permis la mobilisation de 18 observateurs qui se sont relayés durant les 25 semaines du comptage.

Ce comptage sur la plus grosse colonie en bâti des Pays de la Loire a permis certaines observations intéressantes mais il subsiste encore beaucoup d'interrogations. Les conditions météorologiques particulières ont sûrement influencé les observations sur 2016 et il faudrait pouvoir comparer les résultats sur plusieurs années.

Le printemps très pluvieux et l'été très sec ont sûrement joué un rôle important dans les variations d'effectifs observés, il est donc difficile de les analyser finement. De plus, en début de saison quand elles n'ont pas leur petit, les femelles ne sortent pas toutes lors des premiers comptages. Ceci pourrait s'expliquer par des besoins énergétiques moindres en l'absence de jeunes à nourrir. Les comptages ont été réalisés sous de bonnes conditions météorologiques sauf le 14 juin où une pluie orageuse s'est abattue sur Chalonnes durant la plage horaire de sortie de gîte. De nombreuses rentrées ont alors été observées.

(Suivi hebdomadaire d'une colonie de Noctule commune en bâti)

Il convient d'être prudent pour mettre en cause le facteur météo dans le faible nombre de sortie. En effet, les rares données sur la mise-bas connues chez nous indiquent des naissances dans la première décade de juin. La baisse nette des effectifs en sortie de gîte pourrait donc potentiellement être due à ces deux causes cumulées. Les effectifs sont remontés les semaines suivantes mais n'ont jamais atteint ceux de la fin mai. Des femelles sont donc parties du gîte. La baisse des effectifs à la fin-mai début juin, voire l'abandon de gîte à cette période, est souvent constatée au sein des colonies de la région (P. Bellion comm. Pers.). Plusieurs hypothèses peuvent être alors émises : les femelles n'ayant pas eu de jeunes peuvent avoir rejoint des sites secondaires mais il est également possible que le site de Chalennes soit un site de rassemblement post-hivernal sur la route de migration et que les femelles se dispersent ensuite dans plusieurs gîtes satellites. L'observation d'individus en vol au-dessus du bourg à basse altitude à l'heure de sortie de gîte et la découverte d'une colonie sur la commune voisine de la Possonnière pourrait conforter cette hypothèse.

Certains mécanismes pourraient être à éclaircir sur le fonctionnement métapopulationnel d'une même colonie mais aucun lien potentiel entre la colonie du Marillais et celle de Chalennes n'a pu être mis en évidence par le suivi des deux sites en 2016. Le gîte du Marillais a quasiment été abandonné en 2016.

La forte baisse observée à la fin du mois d'août puis le départ de la colonie peuvent être induits par plusieurs facteurs : un départ anticipé engendré par les fortes chaleurs à ce moment-là, une migration vers les sites de reproduction ou une sortie anticipée plus tôt en journée comme cela peut parfois être le cas chez cette espèce en fin d'été.

La présence de l'espèce sur le territoire communal semble être effective toute l'année. En plus de la colonie de reproduction dans le centre-ville, un cas d'hivernage a été recensé en 2016 par la récolte d'un individu mort au cœur de l'hiver dans un parc d'habitation. Il reste donc des perspectives pour mieux comprendre l'utilisation locale du territoire et les fluctuations d'effectifs observées.

Remerciements :

Merci à tous les observateurs qui se sont relayés durant la saison pour assurer le comptage : Benjamin Mème-Lafond, Damien Brochard, Jean-Philippe Richou, Nelly Leroy, Jonathan Lule, Anaëlle Neau, Benoit Marchadour, Alexis Tychonowicz, Matthieu Naullet, Alan Schneider, Albin Fertil, Pascal Bellion, Florian Boullisset, Dorian Angot et les quelques étudiants de licence de biologie d'Angers.

Dorian ANGOT